

**DECLARATION RADIOTELEVISEE DU PREMIER MINISTRE,  
LE 19 JANVIER 2006, LORS DES MANIFESTATIONS DE RUE CONTRE LES  
RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL INTERNATIONAL (GTI) SUR  
L'ASSEMBLEE NATIONALE**

Ivoiriens, Ivoiriennes,  
Mes chers compatriotes,

A la suite du communiqué final qui a sanctionné la réunion, le dimanche 15 janvier 2006, du Groupe de Travail International (GTI), maintenant communément connu sous le sigle GTI...

Ivoiriens, Ivoiriennes,  
Mes chers compatriotes,

A la suite du communiqué final qui a sanctionné la réunion, le dimanche 15 janvier 2006, du Groupe de Travail International (GTI), maintenant communément connu sous le sigle GTI, certains de nos frères et sœurs, certains de nos jeunes, de nos enfants, bref, une frange importante de notre population en Abidjan plus précisément, a cru comprendre que ce Groupe de travail avait dissous l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire.

Cette frange a décidé, par conséquent, de protester contre cette supposée décision. Pour ce faire, elle a érigé, depuis le 16 janvier 2006, des barricades et barrages sur diverses voies de la ville d'Abidjan et celles de quelques villes de l'intérieur du pays, empêchant ainsi la population civile, dans son immense majorité, de vaquer à ses occupations.

Cette situation a eu pour conséquence, entre autres, la paralysie de la vie de la Côte d'Ivoire et, plus précisément, de l'activité économique de notre pays, en passant par le rationnement de l'approvisionnement des populations et, plus grave encore, l'impossibilité pour beaucoup de malades de recevoir des soins.

Je ne veux pas multiplier les conséquences. Mais les mamans qui, en ce moment-là, sont en train de donner vie à des Ivoiriens, ces bébés ont-ils vraiment à souffrir de nos querelles ? Plus grave, ces troubles ont entraîné directement des morts et de nombreux blessés à Abidjan, Guiglo, San Pedro et certainement dans d'autres villes de l'intérieur du pays.

Avant de continuer mon propos, je voudrais m'arrêter un instant pour adresser mes condoléances les plus attristées aux familles ainsi plongées dans le deuil. Je voudrais m'associer à leur douleur. Je souhaite également de tout cœur un prompt rétablissement aux blessés.

Mes chers compatriotes, dès l'éclatement de la crise, j'ai eu un entretien très approfondi avec le Chef de l'Etat, à l'issue duquel nous avons décidé que le gouvernement ferait connaître sa position. C'est ainsi qu'un communiqué du gouvernement vous a été lu à la télévision ivoirienne. Par la suite, j'ai eu une séance de travail, je devrais dire plusieurs séances de travail avec les grands commandements des Forces de défense et de sécurité de notre pays. J'ai poursuivi ces entretiens et ces séances de travail avec les porte-parole des manifestants, conformément à ma méthode que je vous ai exposée.

J'ai expliqué à mes frères et sœurs ainsi révoltés contre une décision qui n'existe pas, que le Groupe de travail international n'a pas dissous l'Assemblée nationale ; il n'en a ni la compétence, ni le pouvoir. D'ailleurs, je voudrais dire au passage que je ne l'aurais pas accepté en tant qu'Ivoirien et en tant que chef du gouvernement. Le GTI a simplement constaté, comme vous et moi, comme tout le monde, que la fin du mandat de l'Assemblée nationale actuelle est arrivée, le 16 décembre 2005, comme du reste le prévoit notre Constitution.

Ensuite, le Groupe de travail, constatant ce fait - et ça c'est important pour nos compatriotes de le savoir-, a recommandé que le Premier ministre et le Chef de l'Etat se concertent en vue de confier à nos députés des missions de paix pour la promotion de la paix et de la réconciliation nationale.

Alors que cette concertation qui avait débuté un mois auparavant entre le Chef de l'Etat et moi-même, alors qu'elle était en cours, les troubles ont éclaté et se sont aggravés.

Préoccupées par cette situation, l'Union africaine et les Nations Unies ont mandaté le Président Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigeria, Président en exercice de l'Union africaine qui a tenu le mercredi 18 janvier 2006, à Abidjan, une réunion avec les autorités ivoiriennes, plus précisément le Chef de l'Etat et le Premier ministre assistés d'ailleurs par d'autres autorités ivoiriennes. Permettez-moi de citer tout simplement le Président de l'Assemblée nationale et le Président du Conseil économique et social.

Le communiqué final de cette réunion a confirmé que le GTI n'avait pas dissous l'Assemblée nationale parce qu'il n'en a ni la compétence, ni le pouvoir, ni même la volonté ; mais que ce Groupe avait tout simplement, comme je l'ai dit, constaté la fin du mandat des députés, conformément aux prescriptions de notre Constitution.

Mais plus important, le Groupe s'est félicité de l'étroite collaboration entre le Chef de l'Etat et le Premier ministre pour trouver toutes solutions aux problèmes qui ne manqueront pas de se dresser sur la voie de la paix que nous poursuivons obstinément, mais aussi plus précisément à la question de l'Assemblée nationale dans l'intérêt de notre pays, la Côte d'Ivoire.

Si donc la principale raison des troubles que nous subissons maintenant et qui paralysent le pays est la supposée dissolution de l'Assemblée nationale, comme certains esprits ont laissé entendre pour tromper les uns et les autres, je voudrais dire que le GTI ne l'a pas fait et je voudrais dire à nos frères et sœurs qui l'auraient cru de bonne foi peut-être, certainement même pour certains, qu'il n'en est rien et que, par conséquent, leur présence dans les rues n'a plus aucune justification. Car enfin, est-ce que nous oserions remettre en cause ou douter de la parole d'une personnalité aussi éminente que le Président Olusegun Obasanjo ? Est-ce que le Président Olusegun Obasanjo peut nous tromper ? Je veux bien que par manque de confiance entre nous Ivoiriens, nous ne croyons pas à ce que nous nous disons les uns aux autres. Mais est-ce que nous avons le droit de douter de la parole d'une personnalité aussi éminente et qui a montré tant de disponibilité et qui a fait tant d'efforts pour nous aider à nous sortir de cette triste situation ?

Chers frères, chères sœurs, chers enfants, vous pouvez, par conséquent, rentrer chez vous. Je voudrais rassurer non seulement nos enfants, nos sœurs, nos frères qui manifestent, mais aussi toute la population ivoirienne. La vie doit reprendre son cours, la Côte d'Ivoire n'a que trop souffert. Et nous le disons souvent : nous sommes fatigués.

Je fais appel à la responsabilité de tous. Le gouvernement que j'ai l'honneur de diriger est déterminé, malgré ces difficultés, à conduire son action de paix et de réconciliation. Je ne varierai pas, je ne m'écarterai pas du chemin que j'ai délibérément, volontairement décidé d'entreprendre : le chemin de la paix, de la réconciliation, des retrouvailles fraternelles, de l'unité nationale et de la reconstitution de l'unité territoriale par le désarmement, par la démobilisation, par la réinsertion, mais plus important, par les retrouvailles et la confiance entre Ivoiriens.

Je compte, par conséquent, sur chaque Ivoirienne et chaque Ivoirien pour aider le gouvernement, pour le soutenir, pour l'accompagner à accomplir sa mission dans le dialogue, par le compromis dynamique sans compromission.

Des instructions ont été données à nos Forces de défense et de sécurité pour assurer la protection et la libre circulation des personnes et des biens. En tout état de cause, force doit toujours rester à la loi et l'ordre doit être rétabli sur l'ensemble du territoire de notre pays. Nous avons beaucoup à faire, nous avons à construire et à reconstruire la nouvelle Côte d'Ivoire.

Je ne saurai terminer mon propos sans vous remercier, vous tous Ivoiriens pour votre patience, sans remercier une fois de plus le Président Obasanjo pour sa disponibilité constante pour tout ce qui touche notre pays. Laissez-moi dire un mot au Chef de l'Etat de Côte d'Ivoire avec qui j'ai délibérément décidé, pour aider notre pays, de faire tandem pour avancer sur le chemin difficile de la paix. Je l'ai dit au Conseil des ministres, chaque ministre doit laisser à la porte du Conseil, dès lors qu'il a accepté d'être ministre, sa bannière politique. Je voudrais le répéter devant la nation. Un seul drapeau, une seule bannière : le drapeau de Côte d'Ivoire ; un seul parti dont le Chef de l'Etat est le président : c'est le parti Côte d'Ivoire ; le secrétaire général étant le Premier ministre Charles Konan Banny, les militants étant les habitants de la Côte d'Ivoire et tous ceux qui ont décidé de vivre avec nous pour retrouver la paix dans la réconciliation.

Je vous remercie.